

Bruxelles, le 6 décembre 2017
(OR. en)

12757/17
COR 1 (cs,es,et,fr,hu,it,lt,mt,pt,ro,sl)

PUBLIC 54
INF 174

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - JUIN 2017

Page 22, le dernier alinéa de la déclaration du Royaume-Uni est à remplacer par le texte suivant:

"Le Royaume-Uni ne doute pas que, dans l'approche qu'ils mettront en œuvre dans le cadre des négociations de retrait et dans les relations actuelles avec les entreprises et bénéficiaires de fonds de l'UE britanniques, les autres États membres et les institutions tiendront compte du geste de bonne foi que fait le Royaume Uni en facilitant les activités de l'Union dont les effets, pour l'essentiel, se feront sentir après son retrait."